

Actes de la conférence-débat

21 mai 2011

Salle Urbain V - Mende

La qualité de l'accueil pour les jeunes enfants

avec la participation de

Marie-Paule Thollon-Béhar

Auteure de l'essai

« La qualité de l'accueil : quel défi aujourd'hui ? »

et des témoignages
de parents et de professionnels

Remerciements

Aurore Bourgin, présidente de la FNEJE Lozère,
Odile Mahé Le Tinh, responsable de l'Association Contelicot Lozère,
remercient chaleureusement :

Les intervenantes : Marie Paule Thollon Béhar, Rachel Ollivier, Lise Nogaret, Cathy Foglia, Sybille Tardieu, Lauriane Chabreuil, Mélanie Coërchon.

La ville de Mende pour le prêt de la salle Urbain V
Mme Amarger Brajon, adjointe au maire, chargée de l'action sociale.

La Maison de l'enfant de Mende pour son témoignage écrit.

La librairie Le Rouge et le Noir de St Chély d'Apcher
La librairie pédagogique du CDDP

Les éducatrices de jeunes enfants de la FNEJE Lozère pour leur investissement
dans la préparation de cette matinée : Céline Burgos, Lucie Chalier, Aurélie Malet et
Cathy Pujol.

Les actes de cette matinée ont été réalisés grâce aux textes transmis par les
oratrices et à l'enregistrement des interventions.

Sommaire

Introduction, Aurore Bourgin	p.3
Rachel Ollivier : Le service enfance famille (SEF) L'état des lieux en Lozère, rôle du conseil général.	p.4
Présentation de Marie-Paule Thollon Béhar	p.6
Lise Nogaret : Dès trois mois en collectivité ?	p.7
Cathy Foglia et Sybille Tardieu : Crèche, école maternelle, une passerelle à Langogne pour les 2 ans	p.10
Lauriane Chabreuil : La classe passerelle de l'école Fontanilles à Mende	p.12
Mélanie Coërchon : Des parents pour des espaces accueil	p.14
La Maison de l'Enfant de Mende : un lieu d'accueil enfant/ parent (LAEP)	p.16
La parole est à Marie-Paule Thollon Béhar	p.18
Bibliographie de Marie-Paule Thollon Béhar	p.24

Introduction par Aurore Bourgin, présidente de la FNEJE Lozère

En Lozère les professionnels de la petite enfance se sont mobilisés, surtout au niveau des crèches et sont même descendus dans la rue pour manifester leur mécontentement face aux orientations gouvernementales. C'était exceptionnel. Des crèches ont fermé, c'était la première fois en Lozère ! La qualité de l'accueil pour la petite enfance est un sujet qui nous touche particulièrement, au quotidien. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser cette conférence et d'inviter Madame Thollon-Béhar.

Nous vous proposons quelques témoignages, Mme Ollivier commencera par une introduction sur l'état des lieux en Lozère, puis des professionnelles de la petite enfance apporteront des témoignages sur leur quotidien et Mme Thollon-Béhar prendra la parole par la suite.

Je vais lire un article paru dans Assistantes maternelles magazine n°78 avril 2011.

Accueil des jeunes enfants : combien de places d'ici 2012 ?

« Le Haut conseil de la famille (HCF) a publié, le 11 février 2011, une note sur l'évolution de l'accueil des enfants de moins de 3 ans, prenant en compte à la fois les modes de garde individuel et collectif (assistant maternel, crèche, halte-garderie, jardin d'éveil) et la préscolarisation.

L'objectif fixé par le Président de la République en février 2009 était : "200 000 solutions d'accueil supplémentaires d'ici 2012 afin de permettre aux parents de jeunes enfants de mieux concilier activité professionnelle et vie familiale".

Pour atteindre cet objectif, un certain nombre de mesures ont été prises : autorisations de programme inscrites au budget de la Cnaf, diversification de l'offre avec le dispositif "Espoir Banlieue", assouplissement des règles régissant les modes de garde (taux d'encadrement, accueil en surnombre, etc.), création de jardins d'éveil. Mais les chiffres disponibles incitent le HCF à la prudence. En effet, pour 2009, 21 200 jeunes enfants supplémentaires ont été accueillis par un assistant maternel, seules 20 000 places en crèches ont été créées (dont une partie lancée avant cette date), 13 jardins d'éveil ont été homologués et seulement 3 ont été ouverts. »¹

Nous sommes encore loin des 200 000 places, mais... il reste encore un an ! Des questions restent ouvertes à propos des ouvertures des jardins d'éveil, des maisons d'assistants maternels.

¹ Note du HCF : <http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/PointEvolutionAccueilJeunesEnfantsJanvier2011-2.pdf>

-I- Situation actuelle de l'accueil du jeune enfant au sein de notre département

Le Conseil général détient une compétence forte en matière d'accueil de la petite enfance puisqu'il est chargé de l'autorisation, de la surveillance, du contrôle et de l'accompagnement des modes d'accueil qu'il s'agisse d'accueil individuel (tel que les assistants maternels) ou collectifs (crèches/ microcrèches/ halte-garderie /accueil de loisirs sans hébergement)

Aujourd'hui, le département compte 13 structures dont une crèche familiale et une micro-crèche. Cela représente 329 places d'accueil collectif dont 40 places en accueil familial et 9 places en micro-crèche; (à venir, extension de 30 places à Mende, micro-crèche de 10 places à Badaroux, d'autres projets en cours de création de structures)

En 2010, le département comptait 348 assistants maternels (+ 2,35% depuis 2008) soit 1056 places d'accueil (+37,5% en 2 ans). Sachant que depuis le 1er janvier 2009, la réglementation a augmenté la capacité d'accueil des assistants maternels de 3 à 4 enfants.

Depuis la loi du 9 juin 2010, il est possible pour des assistants maternels d'exercer dans le cadre de maison d'assistants maternels. Il s'agit d'un dispositif permettant le regroupement de 4 assistants maternels maximum sur un lieu hors du domicile, les assistants maternels, pouvant accueillir par le biais de délégation les enfants confiés à ses collègues. Ceci est encadré par un agrément spécifique et fait l'objet d'un contrat de travail particulier.

Depuis la parution de cette loi, le département compte une MAM et deux projets sont en cours.

Concernant les accueils de loisirs sans hébergement, on en dénombre 24 sur l'ensemble du département accueillant des enfants de 3 à 6 ans, sachant que 18 de ces structures fonctionnent toute l'année en périscolaire.

- II- Volonté de la part du Conseil général de soutenir les différents lieux d'accueil dans un objectif de qualité d'accueil :

SOUTIEN FINANCIER

Depuis 1999, le conseil général a initié un programme de soutien à la création et au fonctionnement des structures d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans qui se traduit par des aides financières aux structures :

- en investissement pour les créations, les mises aux normes ou pour l'acquisition de matériel.
- participation financière aux charges de fonctionnement dans le cadre de création pour permettre le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et diplômé.

- subvention de fonctionnement pour les crèches et également auprès des accueils de loisirs sans hébergement qui respectent la charte de qualité élaborée par le département.

SOUTIEN DES PROFESSIONNELS

Soutien auprès des professionnels de la petite enfance par l'accompagnement et la mise en réseau des structures collectives, la mise en place d'action de formation, souci d'un accompagnement de proximité par l'intervention d'un EJE du département dédié à cette mission.

Une attention particulière est portée à la formation initiale des assistants maternels qui est organisée et financée par le conseil général.

Depuis bientôt un an, le relais assistant maternel (RAM), créé à l'échelle départementale, contribue aussi à favoriser un meilleur accueil, en ce sens qu'il offre un réel accompagnement des assistants maternels et un soutien aux parents dans leur démarche pour la garde de leurs enfants, ce dispositif est cofinancé par la caisse de sécurité sociale et le Conseil général.

SOUTIEN DES ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Le département soutient également des actions culturelles développées par les associations telles que "Contelicot Lozère", "Naître et Grandir" ou "Les Mots Dits" pour permettre l'accès à la lecture ou aux contes aux tout-petits. Ce type d'intervention contribue véritablement à la qualité de l'accueil proposé.

SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le Conseil général soutient les associations qui s'inscrivent dans l'accompagnement des parents dans leurs compétences notamment ceux qui proposent des lieux d'accueil enfant parent tel que le fait la Maison de l'enfant depuis novembre 2010. Ces lieux ne sont pas des lieux de garde mais des espaces de parole et d'échange pour participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle. Ils visent à conforter la relation parents-enfants, à préparer l'autonomie de l'enfant, à valoriser les compétences des personnes, rompre l'isolement et prévenir les situations éducatives difficiles.

Enfin, toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil, le Conseil général engage une réflexion auprès des professionnels de la petite enfance pour promouvoir l'allaitement maternel notamment en lieu d'accueil.

Présentation de Marie Paule Thollon Béhar

Marie-Paule Thollon Béhar est psychologue du développement, docteur en psychologie, spécialisée dans le développement du jeune enfant. Responsable de la formation continue des professionnels de la petite enfance à l'école Rockefeller de Lyon, elle est également chargée d'un pôle de recherche "Petite enfance, développement et qualité de l'accueil " à l'Université Lumière Lyon 2.

Recherches en cours :

- Etude comparative entre Espace d'accueil enfants - parents et Lieux d'accueil enfants - parents du point de vue des parents accueillis. Recherche financée dans le cadre d'un CEJ, Conseil Général du Rhône et CAF de Lyon et de Villeurbanne.
- Place et rôle de l'adulte dans le jeu libre de l'enfant en structures d'accueil collectif.

Marie-Paule Thollon Béhar : Je remercie toute l'équipe de m'avoir proposé de participer à cette matinée. C'est intéressant de voir ce qui se passe ailleurs On peut dire qu'entre la Lozère et le département du Rhône il y a des différences mais il y a aussi des ressemblances. Je vous remercie aussi parce que cela me permet de passer un weekend prolongé dans un très beau département !

Je commence par apporter quelques précisions sur mon travail pour que vous sachiez de quelle place je parle aujourd'hui. Je suis psychologue du développement et je travaille beaucoup avec les équipes sur des temps d'observation et sur des temps d'analyse de la pratique dans des formations avec des assistants maternels de crèche familiale ou de relais (jamais d'observations chez les assistantes maternelles, ce n'est pas autorisé). Avec les étudiants dont j'accompagne les mémoires, nous travaillons également sur la recherche avec des observations de temps de communication entre enfants, enfants/adultes.

Lise Nogaret, puéricultrice,
Directrice du multi accueil
de la communauté de communes Cœur Lozère.

« Dès trois mois en collectivité ? »

Je suis infirmière puéricultrice de formation. J'ai effectué pendant 2 ans des remplacements puis j'ai travaillé pendant 21 ans au service de PMI dont 15 ans auprès des assistantes maternelles. J'ai passé beaucoup de temps avec les assistantes maternelles !

Depuis 2004 je dirige le multi accueil de Mende qui compte 100 places.

Quand Aurore m'a demandé d'apporter un témoignage j'ai dit de suite oui sans savoir de quoi j'allais parler ! Mais il y a un sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est la place du tout-petit en accueil collectif.

Actuellement toutes les demandes de garde pour le multi accueil collectif ou pour l'accueil familial passent par moi et on a de plus en plus de demandes pour de l'accueil collectif. Les parents sont soit inquiets de confier leur enfant à une assistante maternelle, soit persuadés que l'accueil collectif va stimuler leur enfant, va le préparer à la vie qui les attend.

Effectivement, on n'a aucune difficulté à remplir notre accueil collectif, on a même des difficultés à répondre à la demande puisque nous construisons de nouvelles structures.

Personnellement je trouve que la vie en collectivité ne répond pas très bien aux besoins du tout-petit et que l'on a intérêt à travailler autour de cela à tous les niveaux. Nous y travaillons dans le cadre du projet pédagogique, nous avons une psychologue qui intervient auprès des équipes pour les aider à réfléchir, nous avons un EJE qui travaille au quotidien avec les équipes.

Toutefois, je repère beaucoup de manifestations de mal être malgré tout ce qu'on peut mettre en place.

On pourrait en parler pendant des heures... J'ai simplement essayé de cibler quelques points.

1) On sait que pendant les trois premières années l'enfant est en pleine construction de sa personnalité et de son identité. Il est vulnérable, malléable, et que le parcours doit lui permettre de construire une continuité intérieure à partir des continuités extérieures qui lui sont offertes.

En même temps il est dépendant de l'adulte. Il faut le nourrir, le soigner, il faut qu'il puisse dormir, se mouvoir, s'attacher aux personnes qui s'occupent de lui. Cela veut dire que c'est important de considérer la façon dont on va satisfaire ses besoins.

Par exemple, s'il doit trop attendre, si la réponse est mal adaptée, s'il n'est pas sûr de ce qui va se passer ou de qui va s'occuper de lui, il le manifeste d'une manière ou d'une autre.

Il manifeste soit par du repli, soit par des pleurs. On voit combien c'est compliqué dans un accueil collectif de répondre à toutes les demandes et combien c'est difficile pour l'enfant d'être acteur de son développement dans un tel système.

2) L'enfant va traverser différentes étapes de différenciation, il va avoir à reconnaître les personnes de son entourage, il va peu à peu acquérir la permanence de l'objet. On estime qu'autour de 18 mois un enfant est capable de garder une image mentale de l'objet. Et en même temps il va être confronté à des expériences de séparation réelle alors qu'il effectue en parallèle un travail de séparation et d'individuation².

Toutes ces expériences de séparation réelle peuvent générer de l'inquiétude. Les personnes qui travaillent auprès des tout-petits savent combien il est essentiel de gérer l'inquiétude de ces enfants qui se séparent de leurs parents et doivent investir un nouveau lieu. C'est important d'avoir cela en tête.

Comme dans la plupart des structures, on a différents moyens, on essaye d'aménager l'espace, d'alléger les groupes. Nous fonctionnons avec quatre groupes. Il y a 12 petits chez les bébés, mais c'est encore beaucoup.

On a travaillé en parallèle sur la place de professionnels dans cet espace et aussi sur ce que l'on dit à l'enfant, comment on se positionne physiquement dans la relation. C'est un travail au long cours. La psychologue travaille régulièrement la réflexion et l'accompagnement sur différents thèmes.

A Mende il y a des locaux qui ont de grands volumes, on essaye de baisser les plafonds en installant des voilages pour que les lieux soient plus contenant.

Il y a toujours un adulte de référence, mais cette personne n'est pas là de l'ouverture à la fermeture... Au minimum il y a 10 personnes qui gravitent sur les groupes. Donc, même si l'on parle d'adulte de référence il y a beaucoup de monde autour des enfants !

On essaye d'individualiser au maximum la prise en charge mais ce n'est pas toujours possible. Par exemple, répondre au besoin de sommeil de l'enfant est difficile en collectivité, surtout chez les tout-petits parce qu'il y a des rythmes très variables. On ne peut pas toujours coucher un enfant aux premiers signes de fatigue repérés sinon on met en difficulté le sommeil des autres.

Il y a toujours du bruit, du mouvement, des sollicitations permanentes pour ces tout-petits... Plus le temps passe, plus cette question me pose problème.

Quand un enfant est accueilli chez une assistante maternelle il est dans une atmosphère proche de ce qu'il vit à la maison. C'est toujours la même personne qui s'occupe de lui. Il arrive à créer un lien rassurant et qui l'aide beaucoup.

Le constat que je peux faire est que les enfants accueillis en accueil familial sont plus apaisés, plus sereins et plus performants.

Lorsque dans l'accueil collectif nous ne parvenons pas à apaiser les parents ni l'enfant pour une raison ou une autre, il arrive que nous proposons de l'accueil familial à des parents qui ne le souhaitaient pas. Chaque fois que cela est arrivé, la décision a été positive pour l'enfant et pour ses parents.

MP TB : C'est vrai que les parents demandent souvent en priorité un accueil collectif. Les assistantes maternelles ont mauvaise réputation. On entend toujours des parents qui ont entendu dire que ça s'était mal passé chez l'assistante maternelle pour un enfant de leur entourage. Le bouche à oreille ne valorise pas les AM.

En collectivité, le regard de l'équipe est un contrôle sur des dysfonctionnements majeurs. L'AM peut « péter les plombs », elle est seule.

Deuxième argument : la performance. On est dans une société qui pousse à l'excellence et le système français est élitiste. On a tendance à pousser dès la petite enfance.

² Selon Margaret Malher, psychiatre et psychanalyste américaine : la séparation, comme prise de distance et détachement d'avec la mère, et l'individuation, comme évolution des fonctions autonomes (mémoire, perceptions, capacités cognitives).

Je défendrai aussi l'idée que dans la petite enfance, on n'a pas assez défendu que nous étions aussi dans les apprentissages. « On n'est pas à l'école ! » disent les professionnels de la petite enfance. Certes, mais l'enfant apprend entre 0 et 3 ans ! On a tellement dit « on est dans le bien-être, on est dans l'affectif » que l'on n'a pas rassuré les parents. Or les parents sont en demande par rapport à l'apprentissage.

Je vous engage à voir les travaux d'Agnès Florin³. Elle a écrit sur la qualité de l'accueil du point de vue de la recherche. Elle parle du nombre d'heures passées dans la structure. Au-delà de 40h par semaine, cela pose questions. Certains enfants y passent 50 h par semaine. C'est beaucoup. Même si l'enfant est grand.

Sinon l'enfant est gardé par qui ? Deux jours à la crèche, un jour par la grand-mère... Cela aussi interroge en termes de continuité.

Attention aussi de ne pas trop remettre en question cet accueil collectif : Il y a un rapport récent sur le site de l'UNICEF qui remet en question l'accueil des trois ans par une autre personne que la mère. Il faut être aussi vigilant à cela. Ne pas tenir le discours qui prescrit que la mère doit rester chez elle.

Autre chose m'interroge dans ma pratique : c'est les changements de groupe. Vous avez parlé de 4 groupes. Dans les situations difficiles, on voit des problèmes de comportement lors de changements de groupes.

Certains projets ont vu le jour en Ile de France : l'enfant est accueilli jusqu'à 15 mois en accueil familial, puis il passe progressivement en collectivité.

LN : Nous proposons cela aussi. Le changement se fait autour de 18 mois et même 2 ans. Nous proposons de démarrer par de l'accueil familial et de basculer sur de l'accueil collectif quand l'enfant semble prêt. Nous constatons que les enfants s'intègrent plus facilement à l'accueil collectif autour de 2 ans.

Mme Amarger : En temps qu'élue je suis régulièrement sollicitée par les familles. Les parents choisissent aussi la crèche collective à cause d'un sentiment de jalousie qu'ils auraient envers une assistante maternelle qui créerait un lien affectif trop fort avec l'enfant.

MPTB : C'est vrai.

LN : En même temps quand on peut expliquer aux parents que cette relation affective stable va permettre à l'enfant d'aller vers l'extérieur en étant totalement sécurisé, la majorité des mamans entend bien cela.

³ Professeur de Psychologie du développement et de l'éducation à l'Université de Nantes.
http://www.ia56.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/ia56/shared/ia_56/dossiers_fichiers/accueil_trois_ans/biographie_aflorin.pdf

Cathy Foglia et Sybille Tardieu,

« Crèche, école maternelle
Une passerelle à Langogne pour les 2 ans »

Cathy Foglia

Je suis éducatrice de jeunes enfants en multi-accueil, dont la mission est de répondre au plus près aux besoins de l'enfant et des familles. Je suis responsable de la section des 2-3 ans. Je vais parler du partenariat mis en place avec l'école publique.

Un premier constat :

Dans notre commune rurale, de nombreuses familles songent à la scolarisation de leur enfant entre sa deuxième et sa troisième année. L'enfant accueilli en crèche a alors passé deux années dans ce lieu de vie. Il y a pris de nombreuses habitudes qui règlent sa vie quotidienne. Les repères, le rythme, la prise en charge vont être différents à l'école. Les demandes aussi. Les objectifs ne sont pas les mêmes.

Je pense que l'enfant a besoin d'acquiescer une certaine sécurité affective pour s'adapter dans un nouveau lieu.

Je précise que la réflexion menée autour du projet de passerelle est proposée uniquement aux familles qui ont utilisé les services de la crèche jusqu'à ce que leur enfant atteigne l'âge de 2 ans.

Sybille Tardieu

Enseignante depuis 14 ans dont 8 ans en maternelle et 5 ans en toute petite section. Du côté de l'école, le constat de départ était très personnel. Je me suis rendu compte que je devais adapter ma pédagogie face à ces enfants de 2 ans qui ont des besoins très particuliers. Ce ne sont pas des « 3 ans en devenir ».

Avec l'équipe pédagogique de l'école, nous avons remarqué que certains enfants avaient de réelles difficultés d'adaptation à l'école. Nous avons essayé de repérer pourquoi.

- D'abord les locaux. Locaux trop grands, école avec 5 ou 6 classes, une grande cour, un mobilier peu adapté pour les plus petits.
- Ensuite le rythme est plus soutenu qu'en crèche.
- Taux d'encadrement moindre : Cette année j'ai 21 enfants de petite section dont 12 tout-petits. Nous sommes deux adultes avec l'ATSEM. C'est à dire qu'il y a un adulte pour 10 ou 12 enfants. En crèche pour des enfants du même âge il y a un adulte pour 8 enfants.
- L'équipe pédagogique a repéré que la famille était souvent très anxieuse par rapport à cette première scolarisation.

Tous ces constats nous ont amenés à nous tourner vers la crèche pour réfléchir ensemble à une meilleure transition entre crèche et école.

CF : Nous nous sommes demandé comment aménager, au vu de ces éléments, cette étape que représente la scolarisation tout en se situant au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.

Concrètement voici ce que nous avons mis en place :

- Un accueil de 9h à 11h à l'école, soit deux heures. Ceci pour être en adéquation avec le rythme d'un enfant de cet âge.
- Un dispositif proposé aux familles à partir des trente mois de l'enfant. Pas avant.
- Une concertation, des rencontres régulières entre l'éducatrice et les enseignants pour travailler en partenariat. Nous avons abouti à la mise en place d'outils tels que :
 1. Un livret de photos présentant les locaux de l'école et les adultes référents. Le livret est présenté aux enfants à la crèche avant leur première entrée à l'école.
 2. Un échange de comptines, d'albums qui créent un lien entre les deux lieux.
 3. La participation conjointe des enfants de la crèche et de l'école aux spectacles, aux ateliers d'éveil musical, à des séances organisées autour des albums.
 4. Et surtout, l'accompagnement de chaque enfant par l'éducatrice de jeunes enfants dans la classe qui l'accueille pendant deux heures, ceci pendant toute la première semaine. C'est un temps d'adaptation progressif qui organise la rencontre, le passage.

Le dispositif cesse lorsque l'enfant est prêt, le rythme de chacun est respecté. Certains enfants bénéficient de ce dispositif pendant un trimestre, d'autres plus longtemps si nécessaire. L'an dernier le dispositif a été mis en place pendant une année complète pour un enfant.

ST : Ce qui est évident, c'est la continuité qui s'établit dans le vécu de l'enfant. On voit l'enfant plus confiant, plus sécurisé. Il y a moins de pleurs. Cela rassure aussi les familles qui perçoivent bien l'entente entre la crèche et l'école. Il y a un passage de relais.

On voit aussi que les enfants ont déjà entendu parler du fonctionnement de l'école avant d'y venir. Ce n'est pas un monde inconnu.

Le rythme est moins lourd. Avant on constatait souvent des pleurs de fatigue entre 11h et midi.

Ce bilan est très positif. Je conclurai en disant qu'il est dû à deux paramètres importants : La proximité des locaux et la volonté réelle de travailler ensemble.

MPTB : Je suis très intéressée par ces expériences qui croisent deux cultures professionnelles très différentes. En France il y a une rupture nette entre le monde de la petite enfance et l'école. Dans certains pays c'est le même ministère qui gère les deux types de structures.

La rupture s'est intensifiée avec la réforme de la maternelle en 1990 (instructions officielles sur les apprentissages) et la mise en place des évaluations. Les apprentissages systématiques sont valorisés. Vous avez parlé « d'enfant », pas « d'élève », c'est rare pour une enseignante !

Assurer la continuité est fabuleux.

Mais il ne faut pas être pessimiste. Certains enfants semblent ne pas s'adapter à l'école et on voit au bout de quelques temps que cela se passe bien. Grace à une autre contenance. Le cadre de l'école est aussi rassurant pour certains.

La proximité des locaux n'est pas obligatoire, c'est la volonté des personnes qui compte le plus. Quelquefois si une personne part, le projet s'écroule.

La dimension qui permet de partager le regard sur les pratiques est réellement intéressante.

Lauriane Chabreuil, enseignante

« Classe passerelle à l'école Fontanilles de Mende »

La classe Passerelle de Mende, en partenariat avec le Conseil Général, visait à l'origine à une meilleure intégration concernant certaines parties de la population peu ou mal familiarisées avec la langue et les codes sociaux.

Il s'agissait, entre autre, de pallier les difficultés rencontrées par certaines familles en fonction, notamment, d'une faible maîtrise du français (turcs, portugais...).

La formule a évolué et s'est adaptée à des situations variées (parents qui travaillent, mères inquiètes...) même si l'objectif maintenu par le ministère est que les enfants apprennent puis acceptent les règles de la vie en collectivité.

Il s'agit de vivre ensemble en respectant les autres, d'apprendre à s'exprimer pour dire ce que l'on éprouve et ressent et ainsi mieux trouver sa place dans le groupe. On peut alors perfectionner son langage et sa motricité.

C'est une école qui s'adapte aux besoins, aux rythmes et aux exigences du « tout-petit » et non le contraire : le matériel et les locaux sont adaptés.

L'enfant doit se sentir en sécurité dans les lieux qu'il fréquente et en confiance avec chaque membre de l'équipe pédagogique.

La scolarisation est progressive, on se donne les moyens de « prendre son temps », celui de se séparer progressivement de la famille, de devenir propre (les enfants sont acceptés avec les couches), de s'adapter aux exigences de la vie collective, de découvrir autrui. Et cela en étant attentif à la personnalité de chacun, dans la mesure du possible.

Une participation importante des parents est souhaitée au cours des débats organisés à leur intention. Ces rencontres permettent d'établir un climat de confiance entre l'équipe et les familles.

Dans la classe, j'interviens avec une ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle). Mon rôle est de transmettre des savoirs selon le mode en œuvre en classe maternelle et l'ATSEM accompagne l'enfant dans son apprentissage.

La classe ne fonctionne que le matin. Elle est avant tout un lieu de vie où l'enfant se sent bien et en confiance. Il doit pouvoir y être accueilli avec sérénité et douceur. L'effectif maximal a été fixé à 12.

Le signe du succès est que l'enfant ait plaisir à aller à l'école. Les activités sont proposées mais non imposées.

J'ai constaté que les enfants de 2 ans avaient plaisir à être ensemble, malgré leurs différences et leur âge sensé être l'âge de l'égoïsme. Ils sont dans l'ouverture, s'attendent le matin, se reconnaissent au rituel, jouent ensemble et s'embrassent même !

Cette classe de transition permet la reconnaissance de l'autre et le respect de ses différences avant d'apprendre à respecter les contraintes de la vie en collectivité.

Accueillir les 2 ans à l'école nous place au cœur du débat actuel entre enseigner des codes et des techniques et/ou aider à épanouir un être en devenir respectable.

MPTB : Cela rejoint l'expérience précédente avec la dimension du souci de travailler avec les parents. Ce qui est frappant dans les deux témoignages est la mise en

évidence de l'inquiétude des parents face à l'entrée à l'école maternelle. Inquiétude face à la scolarité, souvent liée à la scolarité de chacun.

La formation des professionnels de petite enfance est plus importante que pour les enseignants. Lire à ce sujet l'article de Sylvie Rayna⁴ « Accueillir les parents, il ne suffit pas d'ouvrir la porte. » C'est vrai que les enseignants manquent cruellement de formation pour accueillir le parent.

LC : En tant qu'enseignante dans cette classe passerelle, j'ai la chance de proposer un accueil sans restriction aux parents. Les parents sont rassurés, restent le temps qu'ils veulent. Pourtant dès que l'enfant change de classe, l'inquiétude des parents ressort. C'est vrai que les collègues n'ont pas le temps d'accorder beaucoup de temps aux familles. Ils ont 25 enfants dans la classe. J'accueille les enfants pour peu de temps, quatre ou cinq mois. Je me pose la question de l'accueil à l'année mais ce n'est pas prévu. Malheureusement, en cours d'année, l'enfant qui quitte la classe passerelle arrive dans un groupe constitué, c'est une nouvelle difficulté d'adaptation ressentie aussi par les parents.

⁴ Sylvie Rayna, maître de conférences (Institut national de recherche pédagogique – université Paris 13), est psychologue de l'éducation. Ouvrages parus aux éditions ERES dont « Parents, professionnels : la coéducation en question » et « Quel accueil demain pour la petite enfance ? Elaborer une politique et des pratiques adaptées aux évolutions de la société française »

Mélanie Coërchon
Association Naître et Grandir

« Des parents pour des Espaces-Accueil⁵ »

L'association N&G est une association de parents, créée par des parents en 2007. On a beaucoup parlé ce matin d'enfants accueillis quand les parents travaillent. Dans notre association, nous accueillons beaucoup de parents qui ne travaillent pas, chômage, temps partiel, congé parental... Depuis 2007 nous proposons des activités diverses pour les enfants jusqu'à 7 ans, avec deux objectifs principaux :

- Valorisation du lien parent/enfant dans les premières années.
- Soutien à la fonction parentale au quotidien.

Nous proposons des ateliers parent/enfant. Il n'y a donc pas de séparation. Par exemple des ateliers jeux, ateliers de lecture d'albums en partenariat avec l'association Contelicot Lozère, du bricolage, chant, balades en famille...

Proposition de rencontres entre parents, souvent en soirées, sur des thèmes comme le sommeil, les pleurs, la télé. Nous n'avons pas de légitimité professionnelle sur ces thèmes, c'est un échange d'expériences.

Nous proposons également des rencontres régulières avec des professionnels (santé, psychologie, etc...) et des conférences une fois par an sur un thème plus académique. A l'automne, le sujet sera « Comment vivre en famille de manière respectueuse ». Nous proposons aussi une bibliothèque.

Les accueils parent/enfant que nous avons mis en place s'appellent aujourd'hui « les parent'aises ». Notre affiche est parlante : on voit une maman enceinte, des enfants plus grands qui jouent entre eux...

Dès la création de l'association nous avons constaté que les parents restaient pour discuter après les ateliers. Nous nous sommes dit qu'il y avait un réel besoin de parler du quotidien. Nous avons donc créé une permanence par semaine, un temps d'échanges que nous avons appelé « les papotes » avec thé, biscuits, coin jeu...

Depuis nous avons vu que ces temps existaient partout en France depuis les maisons vertes⁶ de F. Dolto et la création des LAEP⁷. Début 2010, nous avons souhaité évoluer. Les papotes avaient un côté péjoratif !

Certaines mamans se trouvent seules toute la journée avec leur bébé. Il se dit des choses importantes dans ces lieux tout en discutant de tout et de rien. Nous avons décidé de formaliser cela en écrivant une charte précise de fonctionnement. Nous ne sommes pas professionnelles, nous ne sommes pas là pour conseiller. Les parents

⁵ Espace accueil Enfant-Parent : Espace ouvert aux familles avec des enfants de moins de 6 ans. Les EAEP sont généralement gérés par des parents bénévoles.

⁶ F. Dolto crée la Maison verte à Paris, en 1979. « Un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ni une crèche ni une halte-garderie, ni un centre de soins, mais une maison où mères et pères, grands-parents, nourrices, promeneuses sont accueillis... et leurs petits y rencontrent des amis. »

⁷ Les lieux d'accueil enfants-parents. Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. Agrément CAF obligatoire.

viennent parce que ça fait du bien de sortir, d'échanger, de regarder son enfant différemment, les autres le trouvent mignon alors que le matin on voulait le jeter par la fenêtre ! Les parent'aises sont nées.

Cela peut faire peur aux professionnels. En même temps c'est une force de fonctionner ainsi car les parents se permettent de dire des choses « entre parents » qu'ils ne diraient pas forcément aux professionnels.

Ces « parent-aises » sont départementalisées dans plusieurs coins de Lozère. Nos espaces sont toujours animés par des parents bénévoles qui signent la charte (Marvejols, Florac, Ispagnac, et prochainement St Chély d'Apcher, La Canourgue).

Cela permet aux enfants de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes. Des interactions se créent avant l'accueil officiel à la crèche ou à l'école. Sous le couvert de discussions légères, ces lieux participent à la qualité de l'accueil dont on parle aujourd'hui.

L'association N&G fait partie depuis octobre 2010 du centre social créé sur Mende « La maison solidaire ». Nous sommes intégrés dans un réseau d'accueil, au sein du maillage qui permet d'orienter les familles vers d'autres services si l'on sent une difficulté ou simplement vers les modes de garde qui existent.



Lieu Accueil Enfant Parent

En début d'année scolaire, l'association la Maison de l'Enfant a été sollicitée par ses partenaires (CAF, Conseil Général, DDCSPP)⁸ pour la mise en place d'un projet de Lieu d'Accueil Enfants – Parents (LAEP).

La spécificité de ce lieu se fonde sur le lien familial et la prévention de la relation enfants-parents. L'enfant est accueilli en présence d'un adulte responsable dont la participation est basée sur le volontariat et la confidentialité.

Ce lieu est ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés d'adultes pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

L'accueil proposé est un temps de partage en groupe, orienté vers l'éveil et la socialisation de l'enfant, ce lieu favorise la discussion entre parents et professionnels.

Les objectifs de ce LAEP sont de :

- favoriser la relation entre enfants et parents,
- valoriser les compétences des parents,
- permettre la rencontre entre parents,
- rompre l'isolement social,
- accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants,
- faciliter la socialisation des jeunes enfants.

Lors de ce temps, deux animatrices sont présentes pour accueillir le public et animer les permanences dans le respect de la confidentialité.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent, est proposé le mercredi matin de 9h à 12h, dans les locaux de la Maison de l'Enfant à la Maison solidaire. Une supervision par une psychologue est assurée pour les animatrices.

Les activités proposées :

Le mercredi matin, il est proposé une action « support à la relation » du type « *Je cuisine avec mon enfant* ». Ces activités permettent de mobiliser les parents autour de thèmes du quotidien qui les intéressent ou les questionnent et constituent un bon outil de médiation enfant- parent. Elles permettent de valoriser les connaissances et compétences de chacun tout en favorisant les rencontres entre parents.

Suite au contenu de ces rencontres, les animatrices proposent un temps d'échanges avec un ou plusieurs professionnels de la petite enfance (pédiatre, puéricultrice, sophrologue, éducateur de jeunes enfants...) Ces discussions permettent aux parents de s'informer ou de se rassurer sur les étapes importantes de la vie de leurs enfants et les divers problèmes éducatifs qu'ils peuvent rencontrer.

Les jeux, livres et revues à disposition sont des supports favorisant la convivialité entre adultes et enfants.

⁸ La CAF, branche familiale de la sécurité sociale est regroupée maintenant avec les autres services de sécurité sociale pour former le CCSS, Centre communal de sécurité social.

DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (après restructuration de Jeunesse et sport et des services de la DDASS, direction départementale de l'action sociale)

MPTB : Le travail de la CDAJE⁹ du Rhône a été cette année de recenser et de réfléchir sur les différences et ressemblances entre LAEP et EAEP. C'est très compliqué. A Lyon nous avons « Le jardin couvert » qui est un lieu très psy. Une des différences est justement la dimension psychologique. Dans chaque temps d'accueil un psychologue est présent. Sinon, la supervision est obligatoire.

Généralement les LEAP n'ont pas mission de médiation comme vous le faites dans l'espace accueil à travers des ateliers.

Mais ceci est variable, on voit que la Maison de l'enfant dont on vient de parler propose aussi des activités et la sortie prévue aujourd'hui avec les familles l'illustre bien.

Une des différences est l'aspect professionnel et la supervision par un psychologue obligatoire dans les LAEP.

Les EAEP sont créés par les parents eux-mêmes avec souvent une démarche participative, des parents font partie du conseil d'administration, dimension sociale plus importante. Il n'y a pas cela dans les LAEP, souvent institutions à part entière.

MC : Pour Naître et Grandir, l'animation de l'Espace est une de nos activités, ce n'est pas la seule action de l'association.

MPTB : Les parents souhaitent discuter entre eux. C'est une tendance récente de constater que les parents vont parler plus facilement à d'autres parents qu'avec un professionnel. C'est ce que l'on voit aussi sur les forums sur le net. Les parents veulent se retrouver « entre eux ».

Rompre l'isolement est aussi un élément essentiel. Certaines mamans disent « heureusement que j'ai pu rencontrer d'autres parents. » Beaucoup n'ont pas de famille sur place, que ce soit en ville ou en milieu rural. Le tête à tête avec l'enfant est souvent idéalisé par la société. Ce n'est pas si facile.

Cependant de nombreuses familles ne se posent pas la question du fonctionnement de l'organisme qui les accueille. L'essentiel est la rencontre d'autres parents.

⁹ Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants.

La parole est à Marie-Paule Thollon Béhar

Je vais essayer de coordonner les témoignages avec ce que j'ai prévu.

Entre 1970 et 2000, il y a eu une évolution importante du regard posé sur l'accueil du jeune enfant et les besoins des enfants. Pendant les 30 dernières années on est passé de « mode de garde » à « mode d'accueil ».

Je ne vais pas revenir sur l'historique des crèches. Juste un exemple, j'ai entendu des Auxiliaires dire qu'il y a trente ans à la Cité de l'enfance de Lyon (pouponnière), les enfants restaient de longues heures dans leur lit jusqu'à l'âge de un an, voire deux ans. Il n'y avait pratiquement pas de jeux. Il y a eu une évolution sur les pratiques et la réflexion. On a construit des valeurs professionnelles importantes.

Depuis le décret d'Août 2000, on parle de multi-accueils, on ne parle plus de crèches ni de haltes garderies (bien que cela ait été repris dans le décret de 2007). Cela a été déstabilisant pour les crèches classiques, en termes de gestion principalement : gérer les accueils réguliers, les accueils occasionnels et les accueils d'urgence.

En 2000 sont apparus les projets d'établissements. C'était une obligation mais maintenant c'est un outil intégré dans le travail. Dès qu'il y a question à traiter en équipe ou vis-à-vis des familles, on se réfère au projet écrit. C'est une évolution très intéressante.

Il y a aussi eu la PSU, le taux d'occupation, le dépassement des effectifs, le risque de déqualification des professionnels. C'est cela qui nous a fait descendre dans la rue, surtout le dépassement des effectifs (le quota de dépassement a augmenté de 10%).

Je tiens à préciser que par rapport aux décrets, les gestionnaires et les élus ne sont pas obligés d'appliquer les directives. Vis-à-vis de la CAF, il y a une obligation d'occupation à 70% mais pas à 90%. L'élue n'a pas pu rester, c'est dommage, j'étais contente qu'il y ait une élue ce matin. Si on veut défendre des valeurs éducatives, on peut avancer avec nos petits moyens, mais on a surtout besoin des élus et des gestionnaires.

D'autres évolutions sont apparues avec la création des micro-crèches et maintenant des MAM.

Les micro-crèches représentent une importante étape de déqualification des professionnels : Le personnel est constitué de personnes ayant un CAP petite enfance et d'Assistantes Maternelles avec 3 ans d'expérience... Très peu d'auxiliaires sont en micro-crèches.

Je voudrais évoquer l'ouverture au privé : les crèches d'entreprises. Apparemment en Lozère il n'y en a pas.

Un exemple « Les petits chaperons rouges » (LPCR) : On y décline le même projet, que la crèche soit à Nantes, Lyon, ou Sallanches. Même modèle, même architecture, même projet social, même projet éducatif. Seul le projet pédagogique est discuté en interne. Or le projet social doit dépendre du lieu, de l'environnement dans lequel ouvre la crèche. Quel sens cela a-t-il ?

Qui fréquente ces crèches ? Ce sont les familles dont les deux parents travaillent en entreprise. On ghettoïse ces crèches malheureusement. Je connais une municipalité qui n'a pas voulu travailler avec LPCR pour ne pas créer un ghetto mais son refus a

renforcé le ghetto puisque la crèche d'entreprise a quand même été créée dans sa ville.

Dans les grandes villes, il y a de plus en plus de crèches d'entreprises. Elles s'appuient beaucoup sur le marketing en proposant aux parents des projets alléchants.

Il y a quelquefois de bons côtés dans les crèches d'entreprises. Certaines ont des moyens intéressants : par exemple de bons salaires pour le personnel, une psychologue 8h par semaine, et un médecin 4h/semaine.

Le risque est l'accueil à deux vitesses. Les parents en difficultés sociales ne pourront pas aller dans ces crèches... Petite enfance à deux vitesses !

Le passage du « Contrat enfance » au « Contrat enfance jeunesse »¹⁰ a diminué les moyens financiers. Pendant la période du contrat enfance, on était arrivé à mobiliser des EJE et des auxiliaires de puériculture en leur disant que ce serait intéressant de travailler avec les écoles : la plupart des projets passerelles ont été financés par les Contrats Enfance. Les professionnels se sont mobilisés, et quelques années plus tard, c'est terminé : le taux d'occupation de la crèche prend le dessus, plus question d'aller dans les écoles même si c'était une démarche très intéressante pour les enfants.

On observe un déplacement des objectifs de dimension qualitative à des objectifs de dimension quantitative. Il faut reconnaître que ce déplacement vise aussi à ouvrir plus de places pour les familles. Il est vrai que certains parents prennent des congés parentaux parce qu'ils ne trouvent pas de mode de garde. L'ouverture à l'accueil occasionnel était censée apporter du confort aux familles mais maintenant on parle de rentabilité. Le concept de rentabilité était un mot que l'on n'avait pas l'habitude d'entendre dans la petite enfance. Bien sûr une crèche remplie à 50% pose problème, il s'agit quand même de l'argent public ! Mais il est difficile de mettre en balance rentabilité et qualité de l'accueil. Les professionnels craignent de perdre les valeurs de qualité, réfléchies et construites depuis les années 70 jusqu'en 2007.

Je vous propose de réfléchir à la qualité de l'accueil à partir de critères de qualité.

Quels critères de qualité ?

La première définition serait : Répondre aux besoins des enfants en prenant en compte les parents. Ce que l'on écrit dans le projet éducatif.

Les critères sont souvent subjectifs. Il va être nécessaire de travailler ensemble pour partager différentes visions de l'enfant. Les critères sont en lien avec nos valeurs professionnelles. Nous n'avons pas tous les mêmes.

A partir de ces critères il est intéressant de construire des indicateurs de qualité pour être plus précis. Les indicateurs sont plus concrets, donc plus objectifs. Un exemple autour de l'accueil des tout-petits : La puéricultrice qui a parlé de l'accueil des tout-petits a donné comme indicateur « ils paraissent inquiets ». Difficile à évaluer. On doit préalablement définir les critères. Exemple : pour un fruit de qualité, les critères seront fraîcheur ou respect de l'environnement : On recherchera les informations sur la date de la cueillette, la provenance. Ce sont des indicateurs objectifs.

¹⁰ Le contrat enfance était, en France, un partenariat signé entre une municipalité et la CAF qui permet une meilleure subvention des crèches sur la commune.

Depuis 2006 le contrat enfance (CE) et le contrat temps libre (CTL) ont été remplacés par un contrat unique, le contrat enfance jeunesse. Celui-ci propose une prise en charge maximum (55%) très inférieure au contrat enfance (qui pouvait atteindre 70 %) et des modes de calculs beaucoup plus stricts. La rentabilité et le taux d'occupation des équipements y jouent également un rôle beaucoup plus important. (Source Wikipedia)

L'évaluation passe par les critères d'observation que l'on se donne.¹¹

On avait des idées à partir des représentations sur la qualité de l'accueil et quand on met en place une démarche avec des indicateurs précis, on se rend compte que l'on a pu se tromper.

Un exemple : « Depuis la mise en place de la PSU¹², les enfants sont perturbés par des arrivées et départs des parents. C'est le hall de gare. » Après observations, mise en place d'indicateurs, on a pu comprendre que dans ce lieu, les enfants n'étaient pas perturbés par les arrivées et départs des parents mais plutôt par les déplacements des professionnels. Cela nous a invités à réfléchir à l'organisation.

Je vais parler de mes critères en tant que psychologue du développement.

I- L'enfant

1) Le bien-être physique et affectif.

Je ne reviens pas sur la dimension physique comme par exemple la qualité du sommeil. Un indicateur serait la durée du sommeil : Certains enfants dorment moins à la crèche que chez eux.

J'insiste sur la sécurité affective, l'attachement, la continuité : ce qui permet la construction psychique de l'enfant.

Notion découverte dans les années 70 avec les travaux de Spitz sur l'hospitalisme¹³. On disait autrefois que les professionnels ne devaient pas s'attacher à l'enfant et que les enfants ne devaient pas s'attacher à eux. C'est une hérésie ! L'enfant va évoluer sereinement uniquement s'il peut s'attacher à la ou les personnes qui l'accompagnent. Un enfant se développe mal si l'attachement n'y est pas. Cela n'est pas travaillé au niveau de l'éducation nationale, c'est dommage.

La question de la rivalité est importante aussi, les parents ont peur de l'attachement de l'enfant à une autre personne. D'où la réticence à aller vers une assistante maternelle.

L'attachement a aussi remis en question la notion de référence au sein de l'équipe d'un accueil collectif, avec des remarques comme « c'est le chouchou, elle s'en occupe trop ! » Si on travaille en équipe correctement, le bien fondé de la personne de référence est évident. J'ai vu un enfant consolé par 3 personnes successivement en dix minutes ! Le nombre de personnes autour d'un enfant est un indicateur. D'autres indicateurs seront la réaction à la séparation, la joie de l'enfant, etc.

2) Penser, agir, expérimenter, découvrir, apprendre.

J'insiste sur le fait qu'on ne valorise pas suffisamment la notion d'apprentissage dans la petite enfance.

L'enfant apprend énormément entre zéro et trois ans. Il est actif. Les actes de la vie quotidienne sont autant de moyens d'apprendre. Tout l'accès à la culture (dessiner, regarder un livre, chanter...) enrichit l'enfant.

¹¹ Lire à ce sujet : « Dynamiser les pratiques professionnelles » MP Thollon Béhar, dir. Ed. Chronique Sociale.

¹² Prestation de service unique mise en place en 2004, dans la continuité du décret d'août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil pour les enfants de moins de six ans. Son objectif est de mieux prendre en compte l'évolution de la demande des parents, en favorisant le développement des multi-accueils et en introduisant une comptabilisation « à l'heure » des temps de présence réelle des enfants.

¹³ Trouble affectif caractérisé par une altération profonde de l'état physique et psychologique du jeune enfant séparé précocement de sa mère ou d'un substitut affectif, et souffrant d'une grave carence affective. On doit le terme à Renée Spitz, psychiatre et psychanalyste américain (1887- 1974).

Quelquefois la différence est marquée entre les enfants qui ont déjà une imprégnation de la « culture de l'école » et les autres. L'ouverture, la valeur des apprentissages va se remarquer à travers les propositions faites à l'enfant. Un Indicateur : le nombre de jeux et quelle variété de jeux. Des étudiantes ont observé chez certaines assistantes maternelles de crèche familiale un déficit de jeux, jouets mis à disposition. C'est vrai que la formation des AM est de 120h seulement. La formation continue est difficile à mettre en place (dans le Rhône elle passe par la FEPEM¹⁴ obligatoirement). L'aménagement de l'espace, la durée de temps de jeu accompagné, de jeux libres, tout cela représente des indicateurs à travailler.

Amener petit à petit un enfant à penser. C'est précieux.

3) Communiquer : écoute, échange, langage.

Importance du rôle du professionnel dans l'accès au langage de l'enfant.

Françoise Dolto nous a appris à « parler aux enfants ». Mais les écoute t'on suffisamment ? Une observation a montré que la moitié des tentatives de communication de l'enfant vers l'adulte n'était pas prise en compte dans une crèche.

Le nombre d'échanges est à repérer mais aussi le contenu des échanges. De quoi parle-t-on ? Un exemple lors d'un repas en crèche : trop calme...Le moment du repas, s'il est bien organisé pourrait être un temps d'échanges.

Attention, ne pas se fixer le niveau de langage de l'enfant comme indicateur. Il est lié à de nombreux paramètres dont beaucoup sont extérieurs à la vie en crèche.

4) La socialisation selon deux repérages :

- La rencontre avec l'autre, c'est-à-dire être en capacité de considérer l'autre comme partenaire de l'interaction.

L'autre est l'adulte et/ou le pair. A partir de quel âge peut-on dire que l'enfant a un intérêt à échanger avec les autres ? On a vu tout à l'heure dans les exemples de la classe passerelle que vers l'âge de deux ans il se passe beaucoup de choses entre les enfants : attendre les autres, les nommer...

Le nombre d'échanges, la façon d'accueillir l'autre... sont des indicateurs de cette qualité.

Des enfants de quatre mois sur un même tapis se découvrent mais qu'en est-il de leurs échanges ?

- L'éducation : se socialiser, c'est être en capacité d'accepter de suivre les règles d'un groupe.

Le professionnel est là pour apporter une contenance éducative : poser des règles, apporter une sécurité qui rassure.

On revient actuellement vers les modèles autoritaires qui tendraient vers l'autoritarisme mais c'est un autre sujet. Je vous invite à lire un article de Luce Dupraz¹⁵ « parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant. »

La contenance éducative est partagée entre professionnels et parents. Le projet éducatif des lieux d'accueil décline des règles de vie. Il est important que les règles soient formalisées.

¹⁴ La Fédération des Particuliers-Employeurs (FEPEM) est une organisation professionnelle qui défend et représente plus de 2 millions de particuliers-employeurs en France.

¹⁵Dupraz Luce dans Le journal des professionnels de l'enfance.

Et pour approfondir : <http://www.reseda.asso.fr/DOC.PDF/lieux%20d%27accueil%20parents%20enfants.pdf>

II- L'enfant et le parent.

Autrefois on parlait simplement de garder l'enfant. Le travail auprès des parents a été intégré récemment dans la formation des auxiliaires de puériculture.

- 1) Construire une relation de confiance avec les parents. Ce n'est pas gagné d'avance, il faut en avoir conscience. « Il est énervé ce soir, qu'est ce que vous lui avez fait ? » Là, les professionnels se sentent remis en cause. Les indicateurs de la relation de confiance vont être le contenu et le nombre d'échanges. Je viens de travailler dans une crèche où on disait que les parents étaient très fuyants. Après mise en place d'indicateurs on a constaté que ce n'était pas vraiment le cas, les parents racontaient des événements de la maison, demandaient des informations sur la journée... mais le personnel avait ce sentiment négatif parce qu'il souhaitait peut-être que cela soit plus marqué. Les observations ont permis de changer le regard sur les parents de façon positive.

Autre critère : la disponibilité des professionnels. Se mettre à l'extérieur de l'action et regarder, ce n'est pas toujours facile, il faut l'organiser. Dans un multi accueil on a vu qu'à certains moments de la journée la disponibilité était bonne, à d'autres moments, elle était insuffisante. On a pu y remédier. L'important est de se poser les bonnes questions pour gérer la disponibilité auprès des enfants et des parents.

- 2) Tendre vers une co-éducation. Un exemple : de plus en plus de parents demandent que l'on ne couche pas l'enfant à la sieste, ou alors qu'on le réveille, sinon il ne dort pas le soir. Que faire ? Le projet éducatif dit bien que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Mais il parle aussi du bien-être de l'enfant. Va-t-on empêcher un enfant de deux ans de dormir ? On se trouve devant des situations où le personnel couche l'enfant sans le dire au parent ! L'idée sera de travailler avec le parent sur le rythme de sommeil de l'enfant. Prendre du temps pour comprendre pourquoi l'enfant ne dort pas le soir, ce n'est bien sûr pas un problème de sieste.

La cohérence sera de partager les valeurs éducatives de la crèche et celles des parents. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Dans le contexte actuel, les professionnels ont de moins en moins de temps pour assurer cette mission.

- 3) Accompagner le « devenir parent ». Ce matin nous avons beaucoup parlé des lieux qui donnent une large place aux parents. Comment les structures classiques peuvent-elles accompagner en sachant que le temps est compté. Le partenariat entre les structures est essentiel pour orienter un parent en fonction de sa demande. Les indicateurs seront : de quoi parle-t-on ensemble ? Écoute-t-on les questions des parents ? Pouvons-nous échanger avec eux sur des observations ? Quelle place concrète leur donne-t-on dans la structure ?

La qualité de l'accueil peut être évaluée de façon très normative. C'est facile, les américains sont très forts pour cela, il suffit de cocher des cases. En France on fonctionne différemment. Une idée est de s'impliquer dans une démarche d'évaluation participative. L'équipe choisit un thème. Par exemple : disponibilité au moment de l'arrivée des parents. On met en place une méthodologie qui sera le plus souvent de l'observation. A partir de l'analyse de ces observations, on a une vision plus objective de la réalité et on peut ensuite proposer des modifications dans les pratiques. Pour notre exemple, les indicateurs étaient : nombre d'adultes présents, durée d'attente des enfants, attitude des enfants

accueillis... Cela a entraîné des modifications des plannings à certaines heures de la journée.

Pour conclure : il est essentiel de travailler la qualité de l'accueil. Il est important de défendre la qualité du travail. Pour cela les indicateurs objectifs permettent une argumentation solide face aux gestionnaires et aux projets de changements. Défendre que le ratio adulte-enfant n'est pas toujours suffisant est possible.

Au niveau départemental, saisissons-nous des instances qui existent, comme la CDAJE. C'est une instance de consultation, sous la co-responsabilité CAF et Conseil Général. Elle permet de clarifier des situations, de lancer des projets. Dans le Rhône, nous sommes en train d'écrire le schéma départemental d'accueil de l'enfant en partenariat avec des représentants des personnels, des élus, des formateurs, des parents.

Dans la salle : En crèche, en tant que professionnel, on se trouve souvent amené à accueillir les parents au détriment des enfants. Les parents souhaitent discuter du quotidien, d'éducation, on leur laisse de plus en plus de place mais l'enfant entend ce qui est dit de lui, il attend. On n'arrive pas à détacher une collègue uniquement pour les parents.

MPTB : Je n'ai pas de réponse. Echanger davantage avec les parents engage effectivement un aménagement. Concrètement c'est difficile. J'ai vu une organisation où une professionnelle est à l'accueil, une auprès des enfants. Mais cela pose la question de la référence, de la transmission. Normalement une personne référente d'un enfant accueille l'enfant, fait la transmission à ses parents. Si une seule personne est à l'accueil des parents, ce n'est pas possible, elle n'est pas référente de tous. C'est à regarder de très près, chaque structure a son fonctionnement, la disposition des locaux joue aussi un rôle. Le travail de réflexion de l'équipe est permanent.

Dans la salle : Il faut faire des choix.

MPTB : Oui et ne pas figer les choses. Mais ne pas trop changer non plus au risque de déstabiliser équipe et enfants.

Dans la salle : Les petits voient beaucoup de monde, certes, mais ils ont des ressources. C'est la vie, on ne peut pas les mettre dans un cocon. Tout est question de juste mesure !

MPTB : C'est pour cela qu'il est important de poser des indicateurs précis. Comment l'enfant vit les choses. C'est la question de l'observation. On en parle beaucoup en formation. Observer aide à ne pas être dans l'interprétation. On dit souvent « ça le dérange » mais en est on sûr ? Attention à l'idéologie de « il faut » « il ne faut pas ». Gardons notre bon sens. Lors d'une analyse de la pratique que j'accompagnais, l'équipe était perturbée par l'arrivée d'une nouvelle éducatrice. Celle-ci reprenait sans arrêt le langage des professionnelles et en particulier « il ne faut pas dire "copains" ». Bien sûr, c'est mieux de dire « va donner le jouet à Paul, Camille et Jules » plutôt que « va donner le jouet aux copains » mais est-ce grave ?

A vouloir trop bien faire on n'est pas toujours dans la juste mesure...

Bibliographie

Bibliographie de MP Thollon Béhar

Aux éditions ERES

Comme auteur :

- Accueillir l'enfant entre 2 et 3 ans - 1001 bb n°38
- Qualité de l'accueil : quel défi aujourd'hui ? - La - 1001 bb n°110
- Accueil des bébés - L' -
- Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ? 1001 bb n°75

Comme co-auteur :

- Livre noir de l'accueil de la petite enfance - Le - 1001 bb n°111
- Touche pas à mon école maternelle
- Cent mots pour les bébés d'aujourd'hui - 1001 bb n°100
- Enfant dans le lien social -L'-
- Penser le bébé : le temps de l'observation

Chez d'autres éditeurs :

- Dynamiser les pratiques professionnelles de la petite enfance. Ed. Chronique sociale
- Avant le langage: Communication et développement cognitif du petit enfant. Ed. L'Harmattan

Site de recherche : www.petite-enfance-developpement.com

« Les lieux d'accueil de la petite enfance
constituent le premier regard de l'enfant sur la société.
Il s'agit d'un petit monde qui ouvre sur le grand monde. »

M. Vandebroeck

(in Eduquer nos enfants à la diversité, ERES 2008)

FNEJE Lozère

fnejelozere48@orange.fr

☎06 82 0140 41

Contelicot Lozère

contelicot@ouvaton.org

☎04 30 11 20 41

